

ELECTIONS MUNICIPALES – 15 et 22 MARS 2026



Nouveau mode de scrutin

- ▶ scrutin paritaire : le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire (alternance femme/homme). **Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste.**
- ▶ Fin du panachage : il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. **Si vous rayez, ajoutez, modifiez des noms sur la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.**
- ▶ Ce qui ne change pas : vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil.

Budget de la commune

La séance de conseil municipal du 17 février dernier avait pour ordre du jour le budget de la commune avec

- Le compte financier unique 2025 (CFU) qui retrace l'année budgétaire 2025 et qui fait ressortir les déficits ou les excédents. En l'occurrence, un excédent global **de 608.251,21 €**, voir [ANNEXE 1 au dos](#)
- Le budget prévisionnel 2026 dont les prévisions font ressortir un excédent global de 514.000,00 €



Quelques ratios.....

La population prise en compte pour le calcul en euros par habitant, est la population issue du fichier DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'année correspondante
Les dotations de l'Etat évoluent à la baisse, ce qui impute les ressources communales.

Population DGF	736 hab	1023 hab
Ratios/année	2013	2025
1 - DGF + DSR €/hab	105,25 €	54,39
Baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et la baisse de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) Soit en masse : $105,25 - 54,39 = 50,86 \times 1023 \text{ habitants} = -52030€$		
2- Dépenses réelles de fonctionnement €/hab	581,97 €	508
3-Recettes réelles de fonctionnement €/hab	694,22 €	663
4- Produits des impositions directes €/hab	366,36 €	357
Sur cette fiscalité locale, la commune contribue au système de péréquation car l'Etat reprend 90 477 € soit environ 20%..... Exemple : sur une taxe foncière de 1500 €, l'Etat reprend 20 % soit environ 300 €. Rappelons que les taux de la fiscalité communale n'ont pratiquement pas évolué depuis 25 ans.		
5- Dépenses d'équipement €/hab	510,00 €	293,00 €

Dettes					
Population DGF	736 hab	960 hab	1023 hab		
Ratios/année	2013	2021	2025	2026	2027
6-Encours réel de la dette €/hab	3 359,00 €	1 243,21 €	749,73 €	653,19 €	533,01 €
<i>La commune se désendette régulièrement. Dans 3 ans, 3 emprunts sur 6 seront soldés.</i>					

	2021	2026	2027
7- Capital restant dû budget principal	1 193 482,92 €	651 881,19 €	531 945,92 €

ANNEXE 1

BUDGET PRINCIPAL		CFU 2025		VOTE 2026
Code	Libellé	Vote 2025	Réalisations 2025	vote 2026
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
011.	Charges à caractère général	183 299,74 €	166 975,33 €	174 993,16
012.	Charges de personnel et frais assimilés	206 840,00 €	203 543,62 €	214 300,00
014.	Atténuations de produits	37 495,00 €	37 495,00 €	37 495,00
023.	Virement à la section d'investissement	367 697,63 €		73 000,00
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sect	6 776,37 €	6 776,37 €	12 714,84
65.	Autres charges de gestion courante	71 439,00 €	71 377,53 €	73 000,00
66.	Charges financières	43 000,00 €	41 109,09 €	37 000,00
67.	Charges exceptionnelles	500,00 €	- €	
68.	Dotations aux provisions	2 000,00 €	2 000,00 €	19 332,00
TOTAL	DEPENSES	919 047,74 €	529 276,94 €	641 835,00
RECETTES				
013.	atténuations de charges	- €	7 871,14 €	1 700,00
042	opérations d'ordre	385,96 €	385,96 €	
70.	Produits des services, du domaine et ven	36 399,31 €	39 320,83 €	37 200,00
73.	impôts et taxes	41 502,00 €	76 176,68 €	77 502,00
731.	impôts directs	403 780,00 €	365 479,00 €	369 000,00
74.	Dotations et participations	68 125,00 €	80 705,64 €	74 345,00
75.	Autres produits de gestion courante	88 000,00 €	95 383,66 €	86 003,00
76.	Produits financiers	10 000,00 €	11 393,92 €	6 273,79
77.	Produits exceptionnels	1 500,00 €	1 500,00 €	
78.	reprises sur provision			
TOTAL	RECETTES	649 692,27 €	678 216,83 €	
002.	Résultat d'exploitation reporté	719 929,69 €	719 929,69 €	503 811,21
TOTAL GÉNÉRAL RECETTES		1 369 621,96 €	1 398 146,52 €	1 155 835,00
Solde d'exécution (excédent - 002) :			148 939,89	
Excédent avec 002 :			868 869,58	514 000,00

Code	Libellé	Budget Cumulé 2025	Réalisations 2025	VOTE 2026
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
12.	EGLISE	11 127,59 €	11 127,59 €	
136.	MATERIEL MOBILIER DIVERS	41 900,00 €	27 262,32 €	21 098,00
18.	AMENAGEMENTS VOIRIE ET RESEAU	190 650,00 €	173 049,25 €	18 300,00
24.	PLAN LOCAL D'URBANISME - ZAC	23 100,00 €	- €	23 100,00
27.	BATIMENTS COMMUNAUX	102 310,00 €	83 755,32 €	29 467,46
32.	RESERVE FONCIERE	85 000,00 €	- €	106 000,00
45.	MAGASIN A POMPE D'ARCELOT	76 200,00 €	4 408,63 €	71 000,00
47.	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE	- €		
48.	14 GRANDE RUE	- €		
OPFI.	Opération financière	1 164 395,87 €	1 158 698,18 €	441 034,54
	<i>dont 001</i>	<i>984 146,90 €</i>	<i>984 146,90 €</i>	<i>260 618,37</i>
TOTAL GENERAL DEPENSES		1 694 683,46 €	1 458 301,29 €	710 000,00 €
RECETTES				
12.	EGLISE	10 525,00 €	11 770,06 €	
136.	MATERIEL MOBILIER DIVERS	7 200,00 €	- €	7 200,00
18.	AMENAGEMENTS VOIRIE ET RESEAU	65 000,00 €	41 348,92 €	30 000,00
27.	BATIMENTS COMMUNAUX	85 795,00 €	73 813,80 €	22 600,00
45.	MAGASIN A POMPE ARCELOT	82 360,00 €	- €	82 360,00
32.	RESERVE FONCIERE			10 000,00
OPFI.	OPERATIONS FINANCIERES	1 280 977,27 €	1 070 750,14 €	557 840,00
			- €	
TOTAL GENERAL RECETTES		1 531 857,27 €	1 197 682,92 €	710 000,00
Solde d'exécution (excédent -001) :			723 528,53	
Solde d'exécution avec 001 :			-260 618,37	
déficit			-260 618,37	

Travaux, cadre de vie, sécurité :

Le patrimoine bâti de la commune, en 30 ans, a été rénové : église, mairie, appartements et logements. 7 logements et un local professionnel qui procurent aujourd'hui pour la commune un revenu de 68000 €/an et demain avec le magasin à pompe, 8 logements pour un revenu d'environ 80000 €.

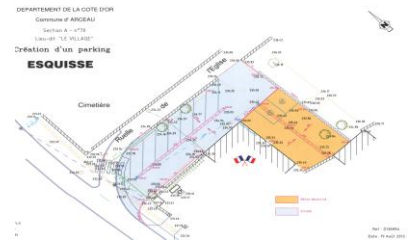


L'école avec la construction de 2 salles complémentaires, permettant de recevoir les effectifs 2026 de 97 élèves, 27 en maternelle et 69 répartis en 3 classes élémentaires.

Les ateliers municipaux, rue du Gourmerault et la création du centre du village d'Arceau autour de la mairie.



Les conseils municipaux qui se sont succédés ont donné à chaque village des trottoirs, réaménagé les voiries intra villages pour la sécurité de tous, afin qu'Arceau soit une commune agréable où il fait bon vivre.



Vélos, mobilités douces, sécurité

L'ensemble des chemins blancs reliant les trois villages de Arcelot à Arceau et de Fouchanges à Arceau ont été rendus praticables sans être imperméables afin de créer un réseau de chemin accessible à tous et de développer de la mobilité douce.

Ces chemins longent la départementale 960 et permettent d'aller d'un village à un autre, à pied ou à vélo, en toute sécurité.

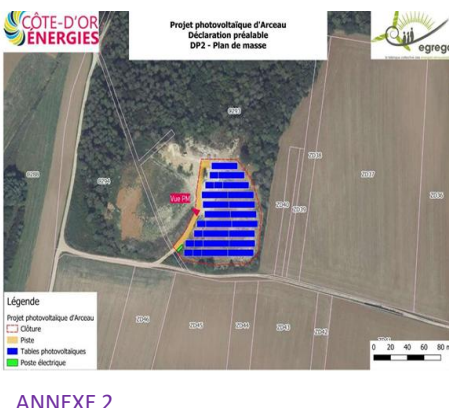
D'ici 2 ou 3 ans, après tassement, une couche de revêtement plus fin pourra être mise en place pour consolider la couche de roulement et rendre plus agréable l'utilisation de ces chemins partagés...



Certains souhaitent une liaison piétonne entre Arcelot et Arc sur Tille, elle existe : Après la rue d'Avot, à Arcelot pour rejoindre le chemin dit « du facteur » qui venait à l'époque d'Arc sur Tille, à vélo, pour distribuer le courrier... Il suffit de quelques bonnes volontés qui connaissent la commune pour le remettre en état et l'entretenir par un usage régulier....

Les projets en cours de réalisation pour une fin sur 2026:

- le projet photovoltaïque sur le site de la Banie (Annexe 2)
- la création de Adextra Park, parcours où se mélangent sur 12 hectares des courses d'obstacles et aventures pour adultes : paintball, lancer de haches, tir à l'arc et pour les enfants : aires de jeux, chasse au trésor, Gel Blaster. Le lieu : parcelle boisée en face le croisement de la RD 70. (Annexe 3)
- l'approbation définitive de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- suite à l'étude de faisabilité, la poursuite du projet de l'aménagement et de l'entrée d'Arcelot
- la fin des travaux de gros œuvre du magasin à pompe d'Arcelot



ANNEXE 2

ANNEXE 3

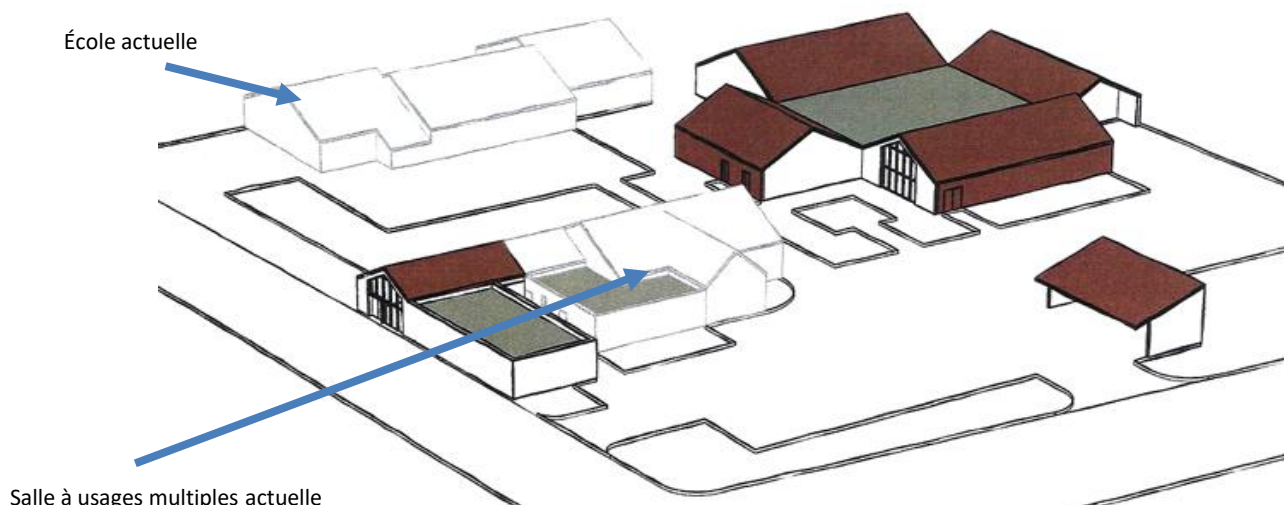
ADEXTRA PARK - parc de loisirs de plein air
Plus d'informations sur le site internet de la commune



*H = Haches - PB = Paintball - TAL = Tir à l'arc

Ce mandat qui se termine aura été forcément perturbé par le Covid et la non décision de la communauté de communes Mirebellois Fontenois d'avancer sur le projet école.

Ce contexte n'a pas permis de lancer **le projet de salle intergénérationnelle et médiathèque** (plan ci-joint), projet qui pourra être repris par le prochain conseil....



Plan extrait du bulletin municipal 2eme trimestre 2021

Pour finir :

A travers le CFU et le budget 2026, vous pouvez constater le sérieux de la gestion communale. En 30 ans, la municipalité a investi des dizaines de millions, sans augmenter le taux des taxes locales et en laissant un endettement maîtrisé avec un budget d'avance et une trésorerie saine.

Certainement que demain, compte tenu des contraintes budgétaires, les communes seront obligées de faire des projets à usages partagés. Exemple pour la commune d'Arceau : le projet de salle intergénérationnelle avec une partie dédiée au périscolaire ne pourra se faire qu'en partenariat avec la communauté de communes.

La commune investissant pour l'ensemble avec des aides bonifiées, louant à la communauté de communes les locaux du périscolaire et lui mettant à disposition la salle intergénérationnelle pour l'école...

Pourquoi? Parce que les capacités d'investir sont dans des communes avec leur épargne et non pas à la communauté de communes qui est une communauté de services,

Je souhaite pour vous, chers habitants, que l'ensemble de ces dossiers puissent se concrétiser sans augmentation de la fiscalité locale.

Je souhaite à la prochaine équipe municipale bon vent pour le mandat.

J'ai personnellement été très honoré de la confiance que vous m'avez accordée pour administrer les affaires communales pendant ces 5 mandats et d'avoir réveillé un peu notre commune par son développement économique ainsi que celui de sa population qui a plus que doublé en 30 ans tout en gardant un esprit village :

3 villages, une commune... avec en tête : « l'esprit cherche et c'est le cœur qui trouve.... »



*Merci de votre confiance,
Bruno Bethenod, Maire 1996-2026*

